****

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Pour diffusion immédiate

**SIGNAL DE DÉTRESSE EN MOBILITÉ DURABLE**

Une offre de déficiente à absente

**McMasterville, le 12 septembre 2024** – Les membres du Conseil de la MRC de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR) joignent leur voix à celles de nombreux élu(e)s et citoyen(ne)s pour dénoncer la possible disparition de services de trains de banlieue, envisagée par l’Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM), dont la ligne Mont-Saint-Hilaire. Dans une démarche d’optimisation, le document préliminaire de l’ARTM évalue la performance et les dépenses de ses services de transport collectif, incluant ceux des lignes de train de banlieue de Candiac, Mont-Saint-Hilaire et Mascouche. Ces travaux de réflexion se font sans inclure la MRCVR dans les discussions.

Dans l’état actuel de l’offre déficiente et inadéquate, des coupures potentielles de services laissent présager le pire pour l’avenir de toutes les communautés. Sans solution alternative de transport en commun satisfaisant et flexible, les citoyen(ne)s choisiront des modes de transport individuels qui vont à l’encontre du principe même de mobilité collective durable.

Le financement de services de transport collectif adéquat pour la couronne sud est une condition pour favoriser la vitalité des municipalités, mettre en valeur et renforcer l’attractivité du territoire. L’engagement de la MRCVR passe notamment par la qualité de vie, l’environnement, l’aménagement du territoire sur des bases de développement durable, l’attractivité de notre territoire, le développement économique. L’élimination de transports collectifs engendrera des conséquences catastrophiques sur les plans économique, environnemental et social.

*« La MRCVR se préoccupe du bien-être des gens qui vivent et travaillent dans notre collectivité. Nous voulons offrir un milieu de vie de qualité en protégeant et aménageant le territoire sur des bases de développement durable. Nous sommes inquiets des conséquences de la disparition de services de transport collectif**sur le développement de notre territoire notamment la ligne Mont-Saint-Hilaire. Une offre de transport en commun adéquate est indispensable à l’accessibilité aux services publics et à la qualité de vie des habitant(e)s de la région. »*

Marilyn Nadeau, préfète de la MRCVR et mairesse de la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste

La MRCVR met tout en œuvre pour défendre et favoriser le développement de ses communautés à travers ses engagements et dans une perspective de développement durable. L’élimination de transports sans propositions d’alternatives ou de compensation ne répond pas au principe fondamental du développement durable qui s’appuie sur une vision à long terme, prend en compte le caractère indissociable des dimensions économique, environnementale et sociale des activités de développement. Soyons en amont des changements climatiques dans les évaluation et décisions.

À PROPOS DE LA MRCVR

La Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR) est un organisme municipal à portée régionale qui regroupe les municipalités et les villes de la vallée du Richelieu, soit : Beloeil, Carignan, Chambly, McMasterville, Mont-Saint-Hilaire, Otterburn Park, Saint-Antoine-sur-Richelieu, Saint-Basile-le-Grand, Saint-Charles-sur-Richelieu, Saint-Denis-sur-Richelieu, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Marc-sur-Richelieu et Saint-Mathieu-de-Beloeil. Couvrant un territoire d’approximativement 135 000 habitant(e)s, l’organisation interagit, dans une perspective durable, au niveau de l’aménagement du territoire et de la mobilité, du développement agricole, culturel, économique, social et touristique, de la sécurité incendie, des cours d’eau et des matières résiduelles. L’organisation travaille à maintenir un lieu de vie et de travail de qualité ainsi qu’un milieu économique diversifié. La MRCVR s’engage à protéger la rivière Richelieu, patrimoine naturel commun, pour préserver la qualité de vie de la communauté et pour léguer un environnement sain et florissant aux générations futures.

– 30 –